Aucune confiance en Darmanin pour combattre les islamistes

écrit par Frederic Pichon | 24 octobre 2020

Dans un contexte particulier, marqué par la décapitation de l'enseignant Samuel Paty, et par le couvre-feu de 46 millions de Français, il paraît intéressant de solliciter les réactions de l'avocat Frédéric Pichon, par ailleurs souvent notre défenseur dans les prétoires.

Riposte Laïque : Vous avez souvent plaidé, dans les prétoires, en face du CCIF, que vous aviez régulièrement qualifié de relais des Frères musulmans en France. Le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, paraît décidé à demander la dissolution de cette organisation. Vous devez être satisfait, non ?

Maître Pichon : Je me méfie des effets d'annonce effectués sous le coup de l'émotion. J'attends des actes. Je n'oublie pas non plus les déclarations de ce même Darmanin il n'y a pas si longtemps : l'islam est la religion avec laquelle la République a eu le moins de problèmes dans l'Histoire. Donc attendons et voyons.

Riposte Laïque : Pensez-vous qu'on doive être inquiet du possible retour de la loi Avia, pourtant retoquée par le Conseil constitutionnel ?

Maître Pichon : Je crains que cela se retourne contre les patriotes et qu'en fait de lutter contre la haine, c'est évidemment les sites de la résistance nationale qui seront visés, c'est-à- dire les donneurs d'alerte.

D'ailleurs les déclarations de M. Darmanin sur un parallèle entre l'islam et les suprémacistes blancs me semblent faire craindre cette intuition. Cette nouvelle expression qui ne correspond pourtant à aucune réalité en France me semble être créée à cet effet. Je pense que le système craint en réalité plus les Gaulois réfractaires que les islamistes, même si tous les services de renseignement et l'armée ont des scénarios de guerre civile en cas d'émeutes fomentées par les islamistes.

Riposte Laïque : Pensez-vous que cet acte sordide, la décapitation d'un enseignant par un islamiste, va changer les choses, et que suite à cela, la justice cessera de persécuter ceux qui dénoncent l'islamisation de notre pays ?

Maître Pichon : J'ai le sentiment que la réaction de nos concitoyens est un cran au-dessus même si l'attentat du Bataclan et avant lui l'affaire Mohamed Merah auraient déjà dû permettre aux Français de se réveiller. Mais je crains aussi que la psychose engendrée par le Covid-19 n'efface cette émotion. La bonne nouvelle, c'est toutefois que le CCIF est pointé du doigt et que les courageux enseignants qui pointaient les problèmes avec les jeunes musulmans dans les classes seront un peu moins persécutés pour avoir tenter d'essayer de faire leur travail. l'Omerta sera plus difficile à imposer.

Riposte Laïque : Comment avez-vous réagi à la manifestation de la place de la République, ce dimanche ?

Maître Pichon : Je n'y apporte aucun intérêt. C'est du vent.

Riposte Laïque : Vous avez, d'autre part, déposé un recours au Conseil d'État contre la mise en place du couvre-feu par ce gouvernement. Pourquoi cette procédure, et à quel titre

l’avez-vous mise en place ?

Maître Pichon : je l’ai fait au nom du parti chrétien démocrate rebaptisé depuis VIA LA VOIE DU PEUPLE.

Son président, Jean-Frédéric Poisson, est très attaché à la défense des libertés et considère que ces règles de confinement et de couvre-feu constituent des atteintes graves aux libertés publiques et que sous couvert d’urgence sanitaire, on est en train de domestiquer les Français et de les préparer à des régressions progressives de nos libertés.

Riposte Laïque : D’autres Français peuvent-ils faire de même, dans des départements touchés par des atteintes aux libertés fondamentales des citoyens ? Est-ce gratuit ? Comment faut-il procéder ?

Maître Pichon : Tout citoyen, toute association peuvent engager un référé liberté contre un arrêté rendu dans son ressort géographique dès lors qu’il porte atteinte à une liberté fondamentale et ce, avec ou sans avocat. Dans le cas d’un référé devant le tribunal administratif, le juge doit statuer dans un délai de 48 heures.

Riposte Laïque : Comment expliquez-vous l’attitude d’un gouvernement qui est en train de ruiner son pays, et de mettre sur la paille des centaines de millions de Français ?

Maître Pichon : Je crois qu’il y a là une incroyable incompétence doublée d’une trouille noire d’avoir à engager leur responsabilité pénale du fait de leur incurie. On a tout entendu : que les masques ne servaient à rien – quant on en avait pas, à un port obligatoire – avant de l’imposer sous peine d’amende… Sans compter l’incroyable arrogance des citadelles professionnelles et bureaucratiques que sont les Ordres de médecins et Conseils scientifiques, qui, en interdisant la prescription de chloroquine, par idéologie, jalousie ou corruption, portent une part de responsabilité dans ce drame. Concernant le drame économique, je le vois

hélas venir avec de très nombreux licenciement économiques déguisés. Le pire est devant nous.

Riposte Laïque : Souhaitez-vous ajouter quelque chose, Maître ?

Maître Pichon : Plus que jamais, serrons les coudes. Je crois que la réalité nous rattrape et fait éclater au grand jour le bien-fondé de ce que nous disions il y a près de trente ans. Nous avions eu tort d'avoir eu raison trop tôt. Mais je crois que oui, ce système s'effondrera de lui- même. À nous de préparer une alternative basée sur le bien commun et sur l'héritage qui nous a été transmis. La France a connu des heures terribles. Je veux croire qu'elle se relèvera.

Propos recueillis par Pierre Cassen

https://ripostelaique.com/aucune-confiance-en-darmanin-pour-combattre-les-islamistes.html